

MICHEL FONTAINE (CNE) : « IL FAUT SANS CESSE EXPLIQUER ET RÉ-EXPLIQUER À TOUS QUE L'EMBALLAGE EST NÉCESSAIRE, QU'IL FAIT LE MAXIMUM AVEC LE MINIMUM »

Il est le Président du CNE depuis douze ans. Et à ce titre, de ceux qui portent la voix de l'emballage auprès de ses nombreuses parties prenantes. Un travail de Sisyphe ?

Que se passait-il en matière d'emballage il y a 25 ans ?

En 1992, le [rapport Beffa-Riboud](#) associé au ministre Lalonde permit la création d'Eco-Emballages et chacun (consommateurs, metteurs sur le marché et pouvoirs publics) put apporter sa pierre à la gestion naissante des emballages ménagers en France. Le verre ayant démarré son recyclage bien plus tôt. La [Responsabilité Élargie des Producteurs](#) – REP – permettait de financer à 80 % le tri et le recyclage des emballages ménagers vides.

Très vite, il apparut qu'avant de gérer les emballages vides, il convenait d'en utiliser le moins possible. La réduction à la source fut le mantra de cette époque car, au-delà de la réglementation européenne qui l'imposait, cette réduction était doublement vertueuse car économique (moins de coûts) et écologique (moins d'impact sur l'environnement).

Le CNE naquit tout naturellement de cette volonté commune de pousser au maximum cette nécessaire prévention, la réduction à la source ne devant pas se limiter aux seuls emballages ménagers mais s'appliquer à tous les emballages, ménagers comme industriels et commerciaux. Les débats étaient alors parfaitement rationnels et les metteurs sur le marché s'organisèrent pour réduire leurs emballages.

Il est très difficile de donner des chiffres précis car les produits changent au fil des modes et des années mais le Catalogue du Millénaire mis en route par le CNE avec le ministère de l'environnement montra pendant des années, par des exemples factuels, comment réduire les poids des emballages, tout en continuant à « faire le job ». Je peux témoigner que, dans le Groupe où je travaillais, un plan dit « Pack 2000 » très ambitieux guidait les travaux de tous les concepteurs d'emballages.

Et aujourd'hui ?

25 ans plus tard – une génération seulement !-, le contexte européen a complètement changé. D'un monde « post mur de Berlin » relativement apaisé, nous sommes passés à un monde incertain qui s'inquiète de son futur. Tours de Manhattan, crise financière, réchauffement climatique, explosion du numérique et des réseaux sociaux, principe de précaution, ventes en ligne, crise sanitaire, crise militaire, ... le monde est devenu imprévisible et les citoyens-consommateurs toujours plus impatientes.

L'emballage, jusque dans les années 2000, était « caché » derrière les produits qu'il servait. Symbole d'une société occidentale qui se cherche, « *j'adore les produits que je consomme, mais je hais les emballages qui les ont portés* » l'emballage se retrouve, bien malgré lui, en première ligne. Alors même que son poids en impact CO₂ est très faible -proche de 2 % au niveau mondial-, il est parfois l'otage facile d'écologistes en mal d'étendard.

Dans ce nouveau contexte et face à des débats idéologiques sans fin, le CNE s'est donc adapté. Il a réussi à mettre à bord tout un ensemble de nouvelles parties prenantes. Il lui faut sans cesse expliquer et réexpliquer à tous que l'emballage est nécessaire, qu'il fait le maximum avec le minimum, qu'il impacte peu notre environnement. Tout particulièrement, il doit faire de la pédagogie vers ceux qui élaborent les lois, remettre du rationnel quand cela est possible.

Alors, que sera le CNE dans 25 ans ?

J'en ai aucune idée ! Ce dont je suis certain, c'est, qu'au fil des siècles, l'emballage s'est adapté aux modifications sociétales et aux modes de consommation qui ont façonné notre monde moderne. Il continuera sans aucun doute de le faire.